



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

Négociation des enseignantes et enseignants

La FAE ne participera pas aux forums proposés par le gouvernement

Montréal, le 14 février 2020 – Le Conseil fédératif de négociation (CFN) de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), dans le cadre d'une réunion qui s'est tenue cette semaine, a pris la décision de rejeter l'invitation à participer aux forums proposés par le gouvernement dans le cadre de la négociation. La FAE exige du gouvernement qu'il respecte les dispositions prévues à la Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs publics et parapublics.

Rappelons que le 17 décembre dernier, le président du Conseil du trésor, monsieur Christian Dubé, déposait ses offres salariales aux négociatrices et négociateurs de la FAE. Monsieur Dubé profitait aussi de l'occasion pour annoncer la création de trois forums de discussions qui doivent notamment permettre de discuter de mesures monétaires particulières pour les enseignantes et enseignants en début de carrière. Le premier forum porte sur la réussite éducative, le deuxième sur l'hébergement et les soins à domicile et le troisième sur la santé globale. Le 7 janvier dernier, monsieur Dubé invitait, par l'entremise de la direction générale des relations de travail de son ministère, les négociatrices et négociateurs de la FAE à rencontrer les équipes patronales responsables des forums de discussion portant sur la santé globale et la réussite éducative. Cette rencontre d'information a eu lieu le 30 janvier dernier.

« En tenant compte des informations reçues dans le cadre de la rencontre portant sur le Forum sur la réussite éducative, nous considérons que le modèle des forums proposé par le gouvernement constitue une ingérence dans le processus de négociation et que le gouvernement contourne les dispositions prévues dans la Loi sur le régime de négociation au sujet du perfectionnement du personnel enseignant en faisant fi des ententes qui sont négociées depuis cinquante ans aux tables de négociation nationale et locales. C'est pour cela que notre instance de négociation a fait le choix de refuser de manière catégorique l'invitation du président du Conseil du trésor. Pour la FAE, c'est aux tables de négociation que doivent se mener les pourparlers qui permettront de renouveler le contrat de travail des profs et pas ailleurs », a indiqué Sylvain Mallette, président de la FAE.

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent plus de 45 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que 1 700 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans sept régions : Montréal, Laval, Laurentides, Québec, Estrie, Montérégie et Gatineau.

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Hélène St-Pierre, conseillère aux communications, cell. : (514) 297-3346,

courriel : hstpierre@lafae.qc.ca